

# TOUFFLERS

LES INFOS

## LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, chers Toufflersoises

Toute mon équipe municipale et moi-même espérons que vous allez toutes et tous bien, en cette période particulièrement troublée en raison de la crise sanitaire causée par l'épidémie de coronavirus. Malgré le **confinement** exigé à chacune et chacun d'entre nous, **vos élu(e)s** ont néanmoins par devoir **continué leur travail pour votre bien-être**. Nous avons pris de nombreuses dispositions particulières avec toutes les contraintes sanitaires afin de mettre en place des services d'**aide prioritaires pour les aîné(e)s** et les personnes les plus fragiles ou isolées.

Malgré le confinement, j'ai souhaité que nous puissions, **tous ensemble, garder le contact** en continuant de vous informer. Vous trouverez ci-après les principales mesures prises :



**Alain GONCE**  
Maire de TOUFFLERS

- Le personnel municipal **téléphone toutes les semaines aux personnes âgées répertoriées** afin de s'enquérir de leur santé et de leurs besoins éventuels.
- Les élu(e)s assurent un **service de courses alimentaires et pharmaceutiques**, livrées à domicile chaque mercredi, sur demande, pour les aînés et les personnes isolées.
- **Le service des repas à domicile** continue ses livraisons quotidiennes pour les aîné(e)s
- Malgré la fermeture obligatoire des écoles et des salles municipales, nous avons mis en place **un service d'accueil en journée** pour les enfants des personnels soignants.
- Nous assurons différents services d'**aide administrative** comme la fourniture de timbres poste, d'attestation de sortie, certains envois de courriers administratifs pour venir en aide aux Toufflersoises.
- Le personnel municipale assure des **veilles d'urgence techniques et administratives**.
- Nous diffusons **largement toutes les informations** sur la protection des personnes subissant des violences conjugales et sur les contraintes sanitaires.
- En partenariat avec Esterra et la MEL, le service de ramassage des ordures ménagères fonctionne chaque semaine aux jours de passage normaux malgré le confinement.
- Les **jardins potagers collectifs** ont aussi pu être réouverts suite à nos demandes de dérogation.
- Pendant les vacances de Printemps, Nicolas Crusiot, notre **coordinateur jeunesse** s'est occupé des enfants, en proposant des **animations journalières à distance** telles que dessins, recettes de cuisines, petits travaux manuels, coloriage, découpage etc...
- La bibliothèque libre a été déplacée à l'entrée de la mairie afin de permettre une occupation lecture.
- Tous les services municipaux et le CCAS continuent à fonctionner à votre service en respectant les consignes et les contraintes sanitaires obligatoires.

Grâce à notre engagement fort sur les contraintes sanitaires, nous avons obtenu **une dérogation** pour permettre la **continuation de notre marché hebdomadaire du samedi matin** afin de proposer les produits alimentaires de première nécessité. Nos commerces alimentaires ouverts, permettent à chacune et chacun de se fournir en toute proximité. J'en profite également pour **remercier les Toufflersoises et les Toufflersoises** d'avoir privilégié les commerces de proximité.

Par vos suffrages le dimanche 15 mars vous avez permis à mon équipe « Ensemble Pour Agir » de remporter très largement les **élections municipales en nous renouvelant ainsi votre confiance**. Je tiens à vous en **remercier très sincèrement** en mon nom et au nom de chacun des membres de mon équipe. Je tiens aussi à vous dire merci de vous être déplacés pour venir voter en nombre, malgré l'épidémie de coronavirus. Vous avez réalisé l'un des plus forts pourcentages de votants de toute l'agglomération roubaisienne.

**Votre reconnaissance du travail accompli nous touche énormément.** Nous allons continuer à travailler tous ensemble pour notre village et pour le bien-être de chacun des habitant(e)s. Nous aurons toutes et tous le grand plaisir de nous retrouver dès la fin du confinement. Pour information, toutes les manifestations et festivités prévues en mai, juin, juillet et août sont malheureusement annulées par arrêté préfectorale interdisant tout rassemblement. Il en est de même avec regret, pour toutes les salles et installations municipales qui doivent obligatoirement rester fermées par arrêt préfectoral jusque mi août.

**Continuez à respecter les consignes sanitaires. Portez-vous bien, protégez-vous et protégez vos familles.**

Un grand merci à toutes et à tous pour **ce formidable esprit de solidarité et de vie** que l'on retrouve dans notre beau village de **Toufflers**.

Très amicalement

## MERCI !

De **nombreuses couturières amateurs bénévoles** ont fourni un formidable travail en cousant **plus de 2200 masques de protection lavables** qui ont déjà été distribués aux habitants.

Nous les remercions vivement pour leur dévouement et leur formidable esprit de solidarité. Car c'est spontanément qu'elles se sont mises au service des habitants.

D'autres masques lavables vont arriver en mairie de Toufflers pour des distributions grand public. 4000 masques ont été achetés par la mairie et commandés à la Métropole Européenne de Lille par le biais d'une mutualisation. 4000 autres masques vont être fournis gratuitement par la Région des Hauts de France.



*Une partie de l'équipe au travail ...*

Chaque toufflersois(e) disposera ainsi au minimum de 3 masques lavables pour se protéger lors du déconfinement.

## C'EST OUVERT

- Le cimetière :** de 9h30 à 11h30  
les mardis, jeudis et samedis
- La poste :** de 9h00 à 12h00  
du mardi au samedi
- La mairie :** de 9h00 à 12h00  
du mardi au samedi sur rendez-vous

## DÉCHETS

Le ramassage des ordures ménagères est assuré par Esterra aux jours habituels. Celui des déchets recyclables (papiers, bouteilles) est perturbé. Le prochain passage à Toufflers pour les déchets recyclables s'effectuera **le vendredi 15 mai**.

Les déchetteries de la MEL vont rouvrir à partir du 4 mai. Vous devrez vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire, respecter les gestes barrières et de distanciation physique.

## PLUS DE 65 ANS

Si vous avez plus de 65 ans et que la Mairie ne vous a pas appelé durant ce confinement, **merci d'appeler le 03 20 75 27 71** pour vous inscrire sur la liste ou envoyer un mail à [contact@toufflers.fr](mailto:contact@toufflers.fr) et indiquer votre nom, prénom, adresse, date de naissance et téléphone.

**Gardons le contact !**

## ALLO DOCTEUR

Le cabinet médical et paramédical de Toufflers reste ouvert pendant toute la période du COVID-19. N'hésitez pas à contacter votre médecin de famille et en cas d'urgence vitale contactez le 15. L'ensemble des professionnels de santé du secteur a pris toutes les précautions nécessaires pour vous accueillir en toute sécurité, sur rendez-vous uniquement ou en téléconsultation.

**Nous vous rappelons l'intérêt de ne pas renoncer aux soins et de ne pas différer leur prise en charge médicale.**

## ÉCOLES

A la date d'impression de ce bulletin, **nous n'avons pas encore reçu de directives de l'Éducation Nationale** concernant la reprise des écoles. Néanmoins, les enfants reprendront le chemin de l'école à **condition** que les enseignants, les représentants des parents d'élèves et la municipalité trouvent toutes les solutions sanitaires pour **ne pas mettre en danger ni les enfants, ni les adultes**.

Toutes les informations vous seront communiquées via le portail familles. Vérifiez si vos numéros de téléphone et email sont à jour sur la page « Ma famille ». Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à envoyer un mail à : [regies@toufflers.fr](mailto:regies@toufflers.fr)

Si votre enfant rentre à l'école en septembre, prenez contact avec la directrice d'école à partir du 12 mai pour constituer le dossier d'inscription.

**Toutes les installations sportives et associatives resteront fermées jusqu'au 18 août.**

## DISTRIBUTION DE MASQUES

Vous pouvez venir chercher en Mairie un ou plusieurs masques supplémentaires (*selon la composition du foyer*) confectionnés par les couturières du mardi au samedi de 10h00 à 11h30 (*jusqu'à épuisement du stock*).

Une distribution d'**un masque industriel par habitant se fera dans les quartiers**. Ce masque est financé par la région des Hauts-de-France. Des affiches seront mises dans les rues et chez les commerçants pour vous informer des lieux et des dates de distribution. Un justificatif de domicile vous sera demandé.